

Des parcours de formation... Qu'est-ce à dire?

En entrant sous cet onglet du Service de formation du personnel de l'Église de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, vous ouvrez une section qui se compose de différents parcours de formation. Si nous avons décidé de faire cette proposition, c'est que nous croyons qu'il peut s'avérer utile pour les personnes engagées dans notre Église, de leur permettre de continuer d'améliorer leur action pastorale, de poursuivre leur formation ou, tout simplement, leur permettre un ressourcement.

Les sujets abordés touchent les différents domaines de la théologie et l'action pastorale. La façon de les aborder sera toujours teintée par le souci de leur incidence sur l'agir pastoral concret. Certains diraient qu'il s'agit de théologie pratique ou pastorale. Nous n'avons pas la prétention de coiffer ces parcours de tels titres.

Notre ambition est plus humble. À partir de la réflexion qui se vit en Église et de notre vécu ecclésial, nous voulons simplement proposer des pistes de réflexion qui permettront aux personnes engagées en Église de réfléchir sur leur action pastorale tout en pouvant y puiser certains éléments qui pourraient aider à l'enrichir.

Les différents modules sont composés de trois éléments. Le premier est une activité d'entrée en matière. En deuxième lieu, un texte propose un contenu plus théorique. Enfin, une activité d'intégration est proposée.

Ces modules sont d'une longueur de cinq à sept pages. Nous croyons que de brefs modules pourront faciliter la réalisation des parcours en tenant compte du temps dont dispose chaque personne qui désire s'y engager.

Et si un sujet ou l'autre intéresse un groupe de personnes, il sera toujours possible d'organiser des activités d'approfondissement dans les différents lieux de notre Église diocésaine. Il suffira d'en faire la demande au responsable du Service de la formation du personnel. D'ailleurs, il est toujours possible de faire connaître ses réactions, suggestions ou questions au responsable du Service.

Il est aussi possible recevoir une attestation diocésaine qui prouve que vous avez fait le parcours. Pour ce faire, il vous suffit de transmettre votre nom et votre adresse électronique au responsable qui vous transmettra des activités d'évaluation en cours de parcours et à sa fin.

Nous espérons que vous éprouverez de la joie en vous engageant sur ces divers parcours, cette joie qui naît du service de Dieu et de son Église.

Bonne route!

René Paradis, ptre
Service de formation du personnel
Église de la Gaspésie et des
Îles-de-la-Madeleine
r.paradis@tlb.sympatico.ca